

Recherches en langue et Littérature Françaises
Revue de la Faculté des
Lettres et Sciences Humaines
Année 53 N^o 218

Le mécanisme du processus de traduction *

Fatemeh Mirza-Ebrahim-Tehrani**

E-mail: fmetehrani@yahoo.com

Résumé

L'importance de la traduction dans le monde moderne éclate de façon flagrante. La traduction est présente dans mille aspects de la vie quotidienne. Cette omniprésence est le témoignage d'une société où se multiplient les échanges internationaux dans tous les domaines. Etant donné le nombre considérable de texte à traduire dans un temps limité, on voit des traductions de mauvaise qualité avec beaucoup d'erreurs.

Cette étude a pour objectif de décomposer le processus de traduction à fin d'éviter les erreurs éventuelles et d'améliorer la qualité des traductions réalisées par les apprentis – traducteurs.

En nous appuyant sur les travaux de J. Delisle le processus de traduction sera séparé en trois étapes à savoir: la compréhension, la reformulation et la justification.

Mots clés: décomposition, compréhension, reformulation, justification.

* - تاریخ وصول: ۸۹/۵/۲۳ تایید نهایی ۸۹/۹/۱۶ -

** - Professeur, Université Alameh Taba Tabayi

Introduction

De nos jours la traduction est un sujet qui intéresse de nouveau les chercheurs car elle joue un rôle important dans de nombreux domaines de la vie sociale et contribue au respect de la diversité linguistique et culturelle au niveau sociale et internationale.

On sait que la traduction est étroitement liée au mouvement de la mondialisation. Dans la société de l'information mondialisée la traduction a un rôle essentiel, son importance n'est plus à démontrer. Aujourd'hui on traduit de plus en plus de textes et cela à un rythme très élevé. La traduction ne concerne plus seulement quelques langues, elle touche de très nombreuses langues en raison des progrès technologiques dans les domaines de l'informatique et de la communication. Comme nous venons de dire la traduction est liée à la diffusion des connaissances et des techniques. L'explosion de l'information qui marque notre époque s'est accompagnée d'un accroissement considérable des activités de traduction. De ce fait son enseignement s'est imposé. Pour des raisons d'efficacité pédagogique l'enseignement doit s'organiser autour d'un ensemble cohérent et juste de règles qui, sans avoir un caractère absolu, servent de points d'appui à l'apprentissage. Il nous paraît essentiel de démontrer aux apprenants le mécanisme du processus de traduction avant toute application pratique de cette activité. Il faut noter qu'il existe de nombreuses approches explicatives par exemple approche linguistique, sémiotique, sociolinguistique, textuelle etc. du phénomène traductionnel. Chaque approche met en relief un aspect particulier de cette activité.

Nous savons que la traduction a beaucoup intéressé les linguistes. Dans leur étude, ils observent les différences entre les langues et les systèmes linguistiques. Ils relèvent les incompatibilités sémantiques dans la désignation de la réalité: nous pouvons citer comme exemple « *Les problèmes théoriques de la traduction* » de Georges Mounin (1963). Mounin estime que les problèmes de traduction ne peuvent être clairs en premier lieu que dans le cadre de la science linguistique. Par contre Jean Delisle propose une méthode de traduction fondée sur l'analyse du discours, c'est-à-dire sur l'analyse du processus cognitif de l'opération. Pour expliquer l'opération traduisante on doit dépasser la signification verbale pour aborder l'étude du discours et ses rapports avec la pensée. Par conséquent l'enseignement de la traduction devra

être structuré autour du maniement du langage plutôt qu'autour de l'étude ou la description des langues.

Décomposition du processus de traduction

Le processus de traduction se réalise en trois temps: compréhension, reformulation et justification. A chacune de ces étapes correspondent les sous-opérations suivantes:

- le décodage des signes linguistiques et la saisie du sens;
- le raisonnement analogique et la reverbération des concepts.
- l'interprétation à rebours et le choix d'une solution.

La compréhension

La première étape du processus est l'opération par laquelle le traducteur cherche à saisir le vouloir-dire de l'auteur. La perception purement physique du message (visualisation graphique d'un texte) ne suffit pas pour saisir le sens. La saisie du sens est une activité mentale (interprétation).

Le texte écrit permet de voir qu'il existe d'une part des rapports sémantiques entre les mots et les énoncés et d'autre part des rapports référentiels entre les énoncés et des faits non linguistiques. La cohérence de ces rapports est due à ce que l'auteur veut communiquer une information à un lecteur. Cette communication est silencieuse. Pour connaître la façon dont elle se réalise il faut étudier le mécanisme de l'appropriation du sens. On distingue deux paliers de compréhension: la saisie des signifiés, et la saisie du sens. Tout mot renvoie à la fois au système de la langue duquel il tire sa signification et à un ensemble de paramètres non linguistiques qui lui confèrent un sens.

La saisie des signifiés est une opération de décodage du système linguistique. Par une analyse lexico-grammaticale le traducteur doit dégager le contenu conceptuel des mots. La connaissance du lexique de la langue est le moyen qui lui permet de vérifier individuellement la signification des termes de l'énoncé. Mais pouvoir dégager de signifiés est insuffisant pour comprendre. Il faut, dès ce premier niveau, saisir les relations qui unissent les mots des phrases. Dans un énoncé, les marques grammaticales ont pour fonction de souligner les relations entre les mots et la situation. Après l'analyse lexico grammaticale, le traducteur ne peut pas faire correspondre à chaque

unité des signifiants d'une autre langue bien qu'il les ait jugés intuitivement comme équivalents. Du point de vue grammatical le résultat de ce transcodage peut être correct mais il est insatisfaisant pour la sémantique. Le traducteur choisit des unités lexicales par la seule référence linguistique. En assemblant les mots transcodés il n'est pas certain qu'il rende le sens de l'énoncé original. C'est pourquoi le transcodage n'est pas une bonne piste. En fait "transcoder équivaut à établir des concordances de mots, traduire à rechercher des équivalences de messages" (Delisle 1984,72). La saisie des signifiés est une opération sur le code linguistique. Elle est insuffisante pour la compréhension d'un énoncé. L'assemblage des significations fournit une indication approximative du sens. La signification est un critère d'analyse du sens fournit par le système linguistique.

Il est à souligner que dans les universités iraniennes en raison d'une connaissance insuffisante de la langue étrangère, l'enseignement de la traduction se situe à ce premier palier. E.Lavault critique ce genre de traduction: «que penser d'un exercice qui défie toutes les lois naturelles de la communication ? Quel niveau de la traduction peut-on espérer de traducteurs-élève qui:

Ne possèdent pas la compétence linguistique suffisante pour comprendre le texte, celui-ci n'ayant pas été expliqué auparavant et les mots-clés étant parfois ignorés de l'élève,

Ne possèdent aucun élément extra-linguistique permettant une meilleure compréhension du texte, à savoir qui est l'auteur, de quelle œuvre il s'agit etc. ?

Il exclu d'espérer autre chose qu'une traduction littérale, plus ou moins correcte, mais demeurant au niveau des mots et des phrases. (Lavault 1985; 39)

Le deuxième palier de la compréhension est la saisie du sens. Cette opération a pour but de dégager le contour conceptuel d'un énoncé et de découvrir ce que les signes désignent à l'intérieur du message. Traduire consiste à ré exprimer des concepts, des idées. Cette condition est essentielle pour traduire le texte d'une langue donnée dans une autre langue. Les signes qui composent un message renvoient à autre chose qu'à eux-mêmes. Le sens est la synthèse des références structurales et situationnelles. L'interprétation d'un message est la prise de conscience des rapports qui existent entre référents et signes linguistiques.

" L'interprétation est nécessaire, car les langues n'ont pas de signes distincts pour désigner chacune des réalités concrètes ou abstraites de l'expérience humaine. Si à chaque chose ou à chaque abstraction correspondait un signe la polysémie n'existerait pas et la langue ne serait sans doute pas une structure mais une nomenclature"(Delisle 1984;73). L'interprétation d'un mot ou d'une phrase dépend des paramètres situationnels et du cadre énonciatif.

Le modèle opératoire de l'activité traduisante doit être accompagné d'une analyse interprétative des significations verbales. L'analyse interprétative du contexte est indissociable de la traduction car la traduction ne se ramène pas à une simple conversion d'unités.

Parvenir à distinguer les intentions d'un auteur est quelquefois difficile. On peut parfois interpréter le même fait de façon différente. Lorsque l'auteur introduit dans son texte une allusion à des images poétiques, il est souvent difficile pour le traducteur d'avoir la certitude qu'un énoncé renferme des allusions culturelles. Fréquemment l'examen des paramètres contextuels et référentiels permettent au traducteur d'interpréter un texte donné.

En conclusion, on peut dire que la réflexion qui interprète les signes linguistiques en fonction de la situation et du contexte conduit toujours le traducteur à isoler mentalement les idées que renferme un énoncé. Quelquefois le traducteur fait intervenir les connaissances qu'il partage avec l'auteur. Dans d'autre cas ce sont les faits non linguistiques qui entrent en jeu. Le sens d'un énoncé est beaucoup plus vaste qu'un ensemble des significations des mots qui le composent. L'emploi de la langue n'est pas une simple application de signes linguistiques. La linguistique accorde plus d'importance aux composantes formelles des énonciations qu'aux compléments cognitifs indissociables de l'acte de communication. Les composantes non linguistiques entrent en jeu lors de tout acte de communication verbale pour comprendre un énoncé il faut donc faire intervenir les savoirs non linguistiques. La langue n'est qu'une des composantes, d'un message.

Il n'y a pas de solution de continuité, entre la saisie des signifiés et la saisie du sens. La valeur en système des signes est aussi importante que leur référence à la réalité." La signification est codifiée et plutôt statique, tandis que le sens est non codifié et plutôt dynamique" (Delisle1984;77).

Il est à souligner que pour cette première étape on ne fait pas intervenir des comparaisons inter-linguistiques, l'analyse est strictement intra et extralinguistique.

La reformulation

La deuxième étape du processus de traduction est la reformulation. Cette opération consiste à reverbaler les concepts en utilisant les signifiants d'une autre langue. Cette deuxième étape est mal connue et complexe à analyser. La recherche d'une équivalence ne consiste pas à retrouver dans un répertoire les mots correspondant aux notions à restituer. La reformulation n'est pas un simple étiquetage de concepts. Elle est composée d'un ensemble d'opérations même si l'on n'a pas conscience de chacune d'elles. C'est un acte d'intelligence. La pensée s'appuyant sur la parole, la reformulation d'idées, simples en apparence va représenter un processus complexe dont l'aboutissement est la convenance la plus exacte possible entre le sens et une forme linguistique donnée.

Le raisonnement analogique est le moyen par lequel le traducteur arrive à découvrir le sens d'un énoncé en situation de communication. C'est par ce moyen qu'il peut réexprimer le sens dans une autre langue. La recherche des ressources expressives de la langue d'arrivée consiste à procéder à des associations successives d'idées et à des déductions logiques. Le cerveau de l'homme fonctionne par associations. La compétence d'un traducteur dépend de sa capacité à raisonner logiquement et à déceler les rapports entre des concepts.

Le dictionnaire analogique est un outil nécessaire pour le traducteur. Il lui permet, sans toujours lui donner la solution, de trouver le mot ou l'idiotisme de la langue d'arrivée. La recherche d'une équivalence oblige le traducteur à suivre la démarche analogique de la pensée. Il s'agit d'établir des ressemblances. L'analogie a un rôle très important dans la recherche d'une équivalence de traduction. Pour traduire il faut faire preuve d'une grande sensibilité au rapprochement analogique et aux correspondances conceptuelles afin de réaliser le raccordement des concepts d'un texte à un autre.

Nous avons déjà souligné que l'analyse de cette deuxième étape est complexe, car on ne connaît pas encore ce qui se passe dans le cerveau du traducteur. On suppose que le traducteur après avoir isolé les idées, procède à une exploration analogique des ressources de la langue

d'arrivée afin de découvrir des signes linguistiques capables de recouper ces idées. Il est certain que le traducteur restitue le sens en fonction des idées et non en fonction des mots. Les mécanismes conscients et subconscients de la pensée aident à trouver la bonne formulation. Les informations sont convoquées par la mémoire encyclopédique. Le traducteur en cherchant la meilleure formule rejette les solutions intermédiaires jugées comme inadéquates du point de vue de leur contenu et de leur forme. Ce raisonnement étant une démarche créatrice mettant en jeu tout ce qui compose le savoir linguistique et encyclopédique d'une personne, une même interprétation pourra être exprimée différemment en langue d'arrivée. La découverte d'une équivalence est soit spontanée, dans un moment d'inspiration où existe une adéquation parfaite entre l'idée à exprimer et les moyens linguistiques pour le faire, soit plus longue et difficile en raison de l'activité au niveau de la pensée pour trouver les formes linguistiques propres à réaliser le raccordement des concepts d'un texte à un autre.

L'analyse justificative

L'analyse justificative est la dernière étape du processus de la traduction. Elle a pour but de vérifier si la solution retenue est exacte et si l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial. Cette troisième étape met en évidence deux choses: " premièrement, la justification est toujours fonction de l'interprétation antérieure à la réexpression et, deuxièmement, elle suit elle-même le modèle interprétatif" (Delisle1984;83).L'analyse justificative est une seconde interprétation. La première qui dégage les idées d'un message se situe entre la compréhension et la réexpression des concepts, la seconde qui juge de l'acceptabilité entre les idées et leur reformulation survient entre la réexpression et le choix d'une solution finale. Comme la traduction est essentiellement une opération sur le discours, le traducteur doit analyser les articulations de la pensée dans le discours. Autrement dit, il faut qu'il établisse un ordre de dépendance entre les formes linguistiques et les idées. La didactique de la traduction devra porter principalement sur le maniement du langage. Ce dernier exige une compétence de compréhension pour évaluer le vouloir-dire de l'auteur du texte et une compétence de réexpression pour recomposer ce texte dans une autre langue.

Toutes les parties d'un discours ne reçoivent pas le même traitement lors de l'établissement d'une équivalence, on distingue quatre paliers dans le maniement du langage:

- les conventions de l'écriture
- l'exégèse lexicale
- l'interprétation contextuelle
- l'organicité textuelle.

Le premier palier concerne les usages établis en rédaction. Il comprend les contraintes de présentation formelle différant d'une langue à l'autre. La mise en pratique des règles grammaticales relève également de ce niveau de maniement du langage. Il est objet de savoir. Les usages divergents des langues peuvent être enseignés par la méthode contrastive. Ce premier niveau en général, ne pose pas de difficultés de traduction.

Les usages établis en rédaction sont consignés dans des codes. Ils sont arbitraires et conventionnels. Les signes de ponctuation jouent un rôle important en français. Ils peuvent avoir une valeur sémantique. Le traducteur doit en tenir compte et trouver des équivalents qui soient conformes aux caractéristiques de la langue d'arrivée. Une erreur de ponctuation peut transformer le sens du message et parfois donner lieu à un contre sens.

Le traducteur fait appel à l'analyse exégétique pour comprendre le sens des signes linguistiques. Cette analyse n'est pas la même pour toutes les parties du discours. Parfois le traducteur, sans faire un effort particulier, rend les tournures du texte originales en langue d'arrivée, quelquefois cette opération exige un surcroît de réflexion. Ces blocages ne sont pas dus à une méconnaissance des langues.

Le style est tout ce qui se surajoute à la fonction dénotative d'un texte, tout ce qui se superpose à l'information. Le style contribue au sens global d'un message. Le traducteur est tenu, dans la mesure du possible, de garder la tonalité de l'original, ce qui signifie qu'il doit éviter les écarts stylistiques. Le traducteur pour assurer une communication efficace doit respecter le style.

L'auteur, le sujet, le vecteur et les destinataires sont les éléments qui interviennent dans tout texte. On peut définir le style comme le respect des contraintes imposées par la présence de ces quatre éléments.

Tout texte possède une logique interne qui le rend cohérent. Pour ce fait l'agencement des énoncés doit suivre le mouvement de la pensée. L'organicité définie par J. Delisle correspond à la structure d'un texte. Il renvoie à l'interdépendance hiérarchisée de tous les éléments d'un texte. Ce palier concerne l'enchaînement des énoncés. Le traducteur doit lier les idées les unes aux autres. Il faut que la totalité du message forme un ensemble cohérent. L'organicité textuelle témoigne de la rigueur de pensée du traducteur et de son aptitude à communiquer intelligiblement un message. Il est à noter que le choix des structures syntaxiques ne se fait pas en fonction de la syntaxe du texte original, il se fait en fonction de la dynamique interne du discours d'arrivée.

Ce quatrième palier est celui des transformations structurales. Elles sont imposées par la dynamique d'un message. Le traducteur doit saisir les liens qui unissent les idées et subordonner l'enchaînement des phrases au mouvement général du discours. Lorsque l'articulation d'un passage est "boiteuse", la traduction finit par agacer le lecteur qui doit préciser lui-même les liens de la pensée.

L'ordre dans lequel ont été présentés les quatre paliers du maniement du langage ne correspond pas aux étapes successives du processus cognitif.

Conclusion

L'explosion de l'information qui marque notre époque s'est accompagnée d'un accroissement considérable des activités de traduction. De ce fait son enseignement s'est imposé. Pour des raisons d'efficacité pédagogique l'enseignement doit s'organiser autour d'un ensemble cohérent et juste de règles qui, sans avoir un caractère absolu, servent de points d'appui à l'apprentissage. Il est évident que les étudiants qui ne connaissent pas suffisamment la langue étrangère font en traduction des erreurs qui ne sont pas des erreurs de traduction mais qui montrent leurs faiblesses en langue. Bien que l'enseignement de la traduction soit différent de l'enseignement de la langue cela ne signifie pas que les apprentis-traducteurs n'aient pas besoin d'un perfectionnement linguistique dans leur langue maternelle. La formation des traducteurs dans les universités iraniennes a besoin de consacrer une grande part de son enseignement à des exercices de perfectionnement linguistique.

Pour expliquer l'opération traduisante on doit dépasser la signification verbale pour aborder l'étude du discours et de ses rapports avec la pensée. Par conséquent l'enseignement de la traduction devra être structuré autour du maniement du langage plutôt qu'autour de l'étude ou de la description des langues. Le maniement du langage qui permettra d'acquérir le savoir-faire est la base de tout enseignement de la traduction.

Bibliographie

- Delisle, Jean. *Analyse du discours comme méthode de traduction*
Presses de l'université d'Ottawa, 1984.
- Delisle, Jean. *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction*
Cahiers de traductologie n°4, 1981.
- Ladmiral, Jean. *Théorème pour la traduction*, Payot, Paris. 1979.
- Lavault, Elisabeth. *La traduction: traduire en classe*, Reflets, 1984.
- Lavault, Elisabeth. *Fonction de la traduction en didactique des langues*, Didier Erudition, Paris, 1985.
- Lederer, Marianne. *La traduction aujourd'hui*, Hachette, Paris, 1994.
- Mounin, Georges. *Les problèmes théoriques de la traduction*,
Gallimard, Paris, 1963.